

Minutes du premier atelier SUPERB sur la zone démonstration en présence des parties prenantes

Le 19 Septembre de 14h à 17h

Salle Aïrial, INRAe, Pierroton, 69, route d'arcachon

Animateurs/présentateurs :

- Christophe Orazio, Directeur de l'IEFC
- Benoît de Guerry, IEFC
- Loïc Cotten, Directeur du Développement chez Alliance Forêts Bois (AFB)
- Celhiane Carré, AFB
- Hervé Jactel, Directeur de recherche à l'INRAE

Liste des participants :

- Myriam Rondet, Directrice du GF de la Compagnie des Landes
- Sébastien Gendry, ONF
- Sébastien Diaz, Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignation (SF CDC)
- Henri Sabarot, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, Président de la fédération de chasse Gironde
- Cécile Maris, CRPF Nouvelle-Aquitaine
- Jean-Yves Perez, SDIS 40 (Landes)
- Arnaud Villette, Smurfit Kappa Comptoir des Pins (SKCDP)
- Yanis Nieto, Pépinière Naudet
- Guillaume Grigaut, PEFC Nouvelle-Aquitaine
- Julie Simon, Chargée de mission continuités écologiques au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNR LG)
- William Caudron, Chargé de mission Forêt-Biodiversité au PNR LG
- Simon Anduran, PNR LG
- Claire Godel, DRAAF Nouvelle-Aquitaine - SERFOB
- Olivier Brousseau, Région Nouvelle-Aquitaine – Service Biodiversité
- Bernard Lazarini, Région Nouvelle-Aquitaine – Service forêt-bois-papier
- Philippe Barbedienne, SEPANSO
- Michel Arbez, SEPANSO
- Tancrède Neveu, Plantons pour l'Avenir
- Philippe Deuffic, INRAE
- Marta Benito-Garzon, INRAE
- François Thierry, Professeur de SVT en Lycée

Excusés :

- Fabien Balaguer, Directeur de l'association Française d'Agroforesterie
- Thierry Foret, 1^{er} adjoint en charge de la forêt sur la commune de Saint-Magne
- Vincent Pereira, CDC Biodiversité

13h30 : Café d'accueil**14h00 : Introduction****** PRESENTATION ****

[Christophe Orazio, IEFC]

Remerciement au nom des 3 organismes co-organisateur : Alliance Forêts Bois, INRAE, IEFC

Ordre du jour : présentation globale du projet suivi d'une présentation plus technique du projet de restauration et enfin discussion sur les points de blocage non technique

Le projet Bocage forestier se retrouve parfaitement dans les attendus de SUPERB.

Projet SUPERB : restaurer les paysages forestiers, sachant qu'il s'agit d'une problématique s'appliquant à beaucoup de territoires

Objectifs du projet : on essaye de répondre à 3 questions :

- Partie gouvernance pour que les activités répondent aux attentes des différents acteurs présents sur la zone d'étude
- Partie biodiversité pour rendre les écosystèmes plus résilients
- Financement associé : assurer le financement sur le long terme. Il faut associer à ces propositions de restauration des outils et des leviers pour faire perdurer ces initiatives

Zones d'études : 12 pays sont impliqués en proposant des zones de démonstration. Ces dernières présentent un large éventail de contextes de restauration permettant de couvrir et de répondre à toutes les situations de restaurations rencontrées en Europe (sécheresse, attaque scolyte, surexploitation, ...)

La dimension socioéconomique n'est pas exclue : l'idée est de couvrir tous les besoins en services écosystémiques, tout en répondant à la question : comment améliorer la résilience ?

Panorama des actions : reboisement, augmentation de la biodiversité, augmentation de la connectivité des îlots (typiquement là où le projet BOCAGE FORESTIER se positionne), vieilles forêts, diversification paysagères, boisement en sous-bois, protection de la régénération contre le gibier, adaptation des essences, ...

Aperçu des différents écosystèmes sur lesquels les partenaires européens travaillent

Objectifs : collecter les connaissances et les recommandations pratiques. Tout un travail est réalisé sur l'attente des parties prenantes avec des discussions autour des options possibles comme celle d'aujourd'hui. A la fin des projets, on doit aboutir à des recommandations pour les propriétaires et gestionnaire d'espace forestiers mais pas que.

Market place : le site proposera 3 points d'entrées selon le type d'acteur, le type d'action recherchée et la localisation. Cet outil triera les informations comprises dans les guides, recommandations et outils produits par SUPERB pour proposer des méthodes de restauration clés en main. Cela pourrait même aller jusqu'à une mise en relation entre financeurs et porteur de projet.

D'autre part, l'objectif du projet BOCAGE FORESTIER (financé par la région) en synergie avec SUPERB, est de planter des lisières feuillues pour plus de résilience, pour pérenniser la production de bois, réduire la vulnérabilité au feu et attaques insectes... C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui un comité de pilotage élargi dont vous faites partie. Il est important que vous vous sentiez impliqué dans les décisions de ce projet.

Le projet SUPERB, finance l'installation de 10km de lisière. Côté région, c'est le problème d'approvisionnement en plants et de technique d'installation qui est pris en charge, ainsi qu'une partie des inventaires.

L'évaluation du projet de restauration par des lisières comporte deux aspects :

- Montrer qu'on sait faire, malgré les problèmes d'exploitation, la menace du gibier, les sécheresses
- Montrer que c'est utile : travail d'évaluation de la biodiversité par des inventaires, une partie des inventaires sera financée par SUPERB et une autre partie par la région Nouvelle-Aquitaine

14h20 : Présentation de la zone d'étude

[Celhiane Carré, AFB]

Pour sélectionner la zone d'étude, le cahier des charges cherchait à trouver une zone qui intègre de la gestion forestière courante, à proximité du siège des partenaires dans un rayon de 40 km, d'une surface entre 12 000 et 20 000 ha afin d'avoir suffisamment de diversité, qui soit accessible toute l'année et avec une représentativité de la diversité des acteurs. En suivant ces critères, 2 zones candidates ont été identifiées.

Il a fallu sélectionner des zones plus restreintes par un découpage en maille de 5 km, le critère appliqué au sein de ces mailles étant d'observer une composition de 80 à 90% de pin maritime. Sur ces mailles, les lisières ont pu être quantifiées à l'aide d'une analyse photo aérienne.

S'en est suivie une étude critique des zones avec analyse statistique des différents zonages pour s'assurer d'une représentativité par rapport au massif des Landes

- ➔ C'est finalement la zone autour de Saint Magne qui a été sélectionnée car elle propose une bonne représentativité des Landes de Gascogne ainsi qu'une longueur de lisière suffisante pour mener des études

Ce travail a été mené avant les incendies de l'été 2022 qui ont en partie touché cette zone identifiée. Cela pose la question de la reconstitution des paysages post incendie.

[Hervé Jactel] Le cahier des charges pour inventorier la biodiversité associée aux itinéraires feuillus est assez particulier et pas mal de sites ont disparu avec le feu. La zone va donc devoir être élargie pour arriver à avoir les parcelles qui nous conviennent. Un travail supplémentaire pourra s'ajouter dans les lisières selon si elles ont été détruites ou pas par l'incendie. Cela modifie le travail de synthèse

**** DISCUSSION ****

Que pensez-vous de la zone d'étude en termes de représentativité du massif Landais ? Qu'aurions-nous pu prendre en compte ?

[William Caudron, PNRLG] : Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne est pas mal impliqué dans l'après incendie. Un inventaire biodiversité va se mettre en place par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) et le parc réfléchit aussi à mettre en place son propre inventaire. Il serait intéressant de croiser ces études avec les nôtres.

Un point d'attention à porter serait de regarder les périmètres d'interface entre les zones affectées et non affecté, car c'est par là que la faune et flore recolonise le milieu.

La zone d'étude SUPERB-BOCAGE est donc pertinente par la synergie avec les actions du PNRLG

Côté Etat ou SDIS, il y a-t-il des actions prévues ?

[Claire Godel, DRAAF NA] Le Ministère de l'Agriculture a demandé une revue scientifique prise en charge par le CNPF sur l'impact des feux et sur les retombées environnementales

[Cécile Maris, CRPF] Il serait important d'étudier comment le climat sera modifié par les feux. Il est difficile d'évaluer l'impact du feu sur la biodiversité, sur la faune et la flore (en utilisant les Atlas du parc Naturel ?). La gendarmerie essaye d'évaluer le préjudice environnemental dans une démarche judiciaire.

[Philippe Deuffic, INRAE] L'élargissement à l'ouest de la zone d'étude SUPERB-BOCAGE est intéressant car elle intègrera une plus grande diversité des profils socio-économique des propriétaires forestiers, avec une influence du bassin d'Arcachon. C'est une bonne idée d'un point de vue sociologique.

[Guillaume Grigaut, PEFC] Quelle est la représentativité des propriétaires privés sur la zone ?

[Loïc Cotten, AFB] On a essayé de retrouver cette représentativité en termes de morcellement et de grosse propriétés, statistiques à l'appui

Bien que notre approche dans SUPERB soit d'améliorer la résilience d'un écosystème productif par l'implantation de lisières, le contexte récent d'incendie nous invite à nous poser la question de la restauration sur ce territoire. Quelles sont les intentions concernant la restauration de la forêt de pin maritime post incendie ?

[Jean-Yves Perez, SDIS 40] On en est au tout début de la réflexion, il faut voir s'il y aura des aides de l'état. Et s'il y en a, il y aura des contraintes techniques et des bonnes pratiques avancées pour percevoir les subventions qui orienteront la restauration.

Il est un peu tôt pour parler de qui va faire quoi et comment. Certes ce sont des propriétaires privés mais de nouveaux textes seront peut-être appliqués, le Président de la République s'est déplacé pour faire des annonces en ce sens. C'est aussi une occasion de revoir l'aménagement du territoire à plus large échelle et la diminution de la continuité du combustible.

C'est la première fois qu'on a des incendies d'une si grande ampleur sachant qu'on l'avait annoncé aux vues des conditions de sécheresse. L'aspect préventif doit être pris en compte de façon à atteindre tous les objectifs et attentes des uns et des autres vis-à-vis de la forêt.

[Christophe Orazio, IEFC] Nous travaillons dans un autre projet européen FIRE-RES pour traiter de ce sujet de l'aménagement du territoire face au feu de manière à éviter l'évolution libre des méga-feux.

[JYP, SDIS] Concernant la question des lisières : le feu est arrivé dans les Landes et s'est arrêté tout seul de nuit dans le coteau de la Leyre (cours d'eau). S'il était arrivé au même endroit à 14h, tout serait probablement détruit. Il faut qu'on se rattrape sur l'identification des cordons pare-feu pour

en tenir compte dans le cadre de la lutte incendie, et peut-être travailler à élargir ces cordons. Je suis plus pour favoriser le naturel que l'artificiel, ça coûte moins cher.

Dans l'intérêt de la réalisation d'une trame de zone à combustible, il peut être intéressant de différencier différents types de lisière par rapport à la largeur de la lisière.

[HJ] Pour l'instant la largeur de lisière prise en compte dans la zone démo est entre 1 et 3 rangs, composé de chênes pour partie

[GG] Il est trop tôt pour aller voir les propriétaires et savoir les changements d'opinion concernant la restauration sur ce territoire. On peut compléter les contrôles de routine du PEFC avec des retours sur la perception de l'incendie sur ces zones. Un travail conjoint peut être mené.

[CM] Il faut être très prudent, on ne peut pas répondre à la question de ce que les propriétaires feront. C'est un problème collectif, si on veut une forêt, alors oui il faut savoir que ça peut brûler. La force des Landes de Gascogne c'est aussi d'être un massif continu, avec un risque associé en termes de propagation des incendies. Le risque incendie reste quand même très bien gérer sur le massif des Landes

Je tiens à rappeler que les feux ne sont pas nouveaux. La sylviculture pratiquée est issue de cette culture du risque. Il y aura sans doute des modifications, notamment sur le niveau à partir de quand déclencher le risque incendie. On est sur des podzol, parmi les sols les plus pauvres, donc il n'y aura pas une révolution de la sylviculture. C'est d'abord un paysage, avec des essences forestières emblématique et on a l'historique des actions continue sur ce territoire. Et cerise sur le gâteau, il produit du bois avec des entreprises locales. Je veux que cela reste ainsi en tant qu'ingénieur forestier du massif.

Sur la question des feuillus : le CRPF y travaille depuis les années 2000. L'IGN nous montre depuis quelques années que les feuillus augmentent sur ce massif. Le propriétaire forestier a entendu ce que disent les scientifiques et il y a un effet du reboisement post-tempête

[Philippe Barbedienne, SEPANSO] Il y avait tout un réseau de ripisylves qui ont été rasées pour reboiser par du Pin maritime. Il faudrait commencer par restaurer ces bordures de cours d'eau.

Il ne faut pas voir le feuillu comme une substitution au Pin maritime. Il faut le voir comme un moyen de rendre résilient les productions de pin.

[WC] Il faudra mieux caractériser ces lisières, quel rôle dans la résistance à l'incendie et sur la biodiversité

Réflexion sur les incendies : beaucoup des parcelles détruites sont issues du reboisement post tempête ayant mené à beaucoup de peuplements du même âges concentrées sur le territoire, ce qui n'est pas bon pour la résilience. Le feu aime l'homogénéité

[JYP] En termes de statistique, on a eu deux années de sécheresse en 1989 et 1990 avec des pins qui mourraient par la sécheresse, ce qui n'est pas commun. Il y avait beaucoup plus de départs de feu à l'époque. Depuis 4-5 ans on a une météo atypique, je n'ai pu les caser dans aucune des cases que je connaissais. Il faut anticiper et prendre en compte cette problématique d'incertitude dans la plantation des arbres. La proposition de réviser l'aménagement du territoire proposé par FIRES-RES se ferait à surface forestière égale.

[CG] Les vallées ressortent comme des zones moins impactées par l'incendie avec un effet du microclimat. Cela serait pertinent à étudier

[PB] Je n'ai jamais vu de feu montant jusqu'à la cime avec les feuillus contrairement aux résineux, c'est une évidence. Il faut réussir à jouer avec les deux.

[WC] Sur l'incendie de l'été, il faut rappeler que le feu s'est arrêté à 3m du cours d'eau de la Leyre parce qu'il arrive de nuit et de côté. Il faut garder en tête que la ripisylve brûle aussi

**** PRESENTATION ****

15h10 : Les objectifs d'amélioration de la biodiversité et de la résilience portés par les projets sur la zone

[Herve Jactel] Présentation plus théorique sur le bocage forestier. A l'origine il s'agit de champs bordés de haies d'arbres avec un réseau et un maillage bien connecté. Ces haies apportent un grand nombre de service écosystémique. Après le grand remembrement qui a amené un grand nombre de haies à être arraché pour augmenter la surface des parcelles agricoles, on revient aujourd'hui à des aides pour restaurer ces haies qui apportent beaucoup de services :

- Biodiversité : produit des habitats, augmente la connectivité entre habitats (trame verte) pour que la faune puisse traverser sans rencontrer de milieu hostile
- Avantage pour la régulation des ravageurs car les lisières sont un réservoir à ennemis naturels
- Augmente les rendements agricoles
- Barrière physique au vent
- Régulation des inondations

Transposition du concept agricole au paysage de plantations de pin maritime qui se rapporte à une culture de lignine. Des lisières feuillues existe donc il est faisable d'entretenir ces linéaires et de les améliorer.

Panorama des connaissances actuelles :

- Lisières et biodiversité : plus de biodiversité observée à l'intérieur des lisières qu'à l'intérieur des parcelles (ex *amaryllis*)
- Plus riche en avifaune dans ces interfaces (mésange bleue, mésange à longue queue)
- Protection contre les ravageurs (ex : chenille processionnaire du pin), repousse les attaques par masquage physique et chimique des parcelles de pin maritime
- Expérience pour caractériser la prédation : agrégation des chauves-souris plutôt en lisière, qui se diffuse dans le paysage en suivant le linéaire de lisières, attaquant les processionnaires et réduisant les dégâts associés.
- Servent de lieu de reproduction
- Protection contre le vent : privilégier des bordures étagées en biseau du côté des vents dominants pour éviter des propagations de chablis
- Protection contre le risque incendie (peu d'études). En Espagne, les lisières de chêne vert atténuent considérablement la propagation du feu.

Démarche expérimentale, ce qui sera fait dans SUPERB pour valider ces hypothèses :

- Quantité d'habitat disponible qui sert de réservoir à la faune et la flore
- Connectivité de ces habitats, reliés par d'autres habitats favorables

Pour tester ces deux hypothèses, il faut trouver des zones avec beaucoup de feuillus, et suivant les deux modalités connectée et non connectée.

On obtient un système avec 6 modalités à tester multiplié par 6 répétitions (=36 lisières) → Une recherche est menée pour identifier ces zones puis des inventaires de faune et de flore se dérouleront sur 4 ans pour mesurer les services rendus par les lisières (attaque de ravageurs, croissance des arbres, vulnérabilité au vent ou feu si ça arrive).

Le critère de hauteur pour définir une lisière est entre 7 et 15 m de haut donc déjà un peu mature.

**** QUESTIONS ****

[Cécile Maris, CRPF] Le comportement de la lisière est différent selon s'il est situé en bordure de champ ou en bordure de plantation forestière

[HJ] Le milieu sera bien intra-forestier

[Guillaume Grigaut, PEFC] Après tempête il y a eu des aides pour l'installation de lisière. Quel retour d'expérience as-t-on sur les propriétaires qui s'en sont saisi ?

[HJ] Le retour d'expérience n'est pas terrible. On cherche à faire mieux en termes de choix d'essence, d'entretien, ...

[SDIS] Un problème se pose pour les feuillus en lisière avec l'obligation de dégagement à 10m en bord de route. On voit de tout avec des débroussaillages et des coupes de feuillus. On rentre en contradiction avec les textes à appliquer (obligation légale de débroussaillage - OLD) → **contrainte juridique**

[CM] Attention également à la présence de fossés, présence de l'eau qui peut entraîner des effets différents

[HJ] C'est la première fois qu'on essaye ça en France d'augmenter la densité de lisières donc on va apprendre

[Sébastien Diaz, SFCD] Il ne faut pas implanter les lisières à moins de 6m des pins pour favoriser le passage des engins. On peut également s'attendre à une fonctionnalité différente de la lisière selon l'âge des pins de part et d'autre.

[Loïc Cotten, AFB] **Sujet technique : quoi installer et comment ?**

Premier travail de retour d'expérience sur les lisières existantes. Une vingtaine de sites ont été identifiés avec plus de 37 espèces relevées. A chaque fois on a regardé le taux de mortalité et la hauteur par rapport au peuplement principal.

- ➔ On observe que la hauteur et le taux de survie de ces essences bocagères sont nettement moins bons que pour le Pin maritime
- ➔ Cela a tout de même permis de lister quelques essences qui paraissent pertinentes. Avec l'idée de mélanger ces essences

**** DISCUSSION ****

Réaction sur le choix des essences ?

[Philippe Barbedienne, SEPANSO] Quels sont les critères de qualité des sols qui ont permis la sélection de ces essences ? Les chênes choisis sont mésophylles

[LC] pour les essais expérimentaux, on ne pourra pas adapter l'essence à la station. On sera obligé d'avoir une liste unique avec toujours le même mélange. On laissera la matrice évoluer naturellement pour voir ce qui va survivre. Cette matrice pourra permettre l'accueil d'espèces locale

[Marta Benito-Garzon, INRAE] D'avis de laisser la capacité de régénération dans ces espaces

[Christophe Orazio, IEFC] Dans la molinie, la capacité de régénération est proche de 0.

[Cécile] Il faut bien choisir les endroits où on met les mêmes espèces. Il faudra transformer les essais en bonne pratique : selon quel type de Landes, niveau hydrique peuvent s'appliquer les recommandations

[William Caudron, PNRLG] Remerciement pour avoir choisi de ne pas utiliser d'essences exotiques comme l'eucalyptus malgré sa bonne croissance dans le milieu. C'était une attente du Parc Naturel.

[Loic Cotten, AFB] **Réflexions sur les contraintes techniques à lever ?**

Quelle composition (essence), taille, largeur (nombre de ligne), notion d'étagement (arbustes/arbres) ?

Installation des lisières : type de plants (conditionnement), organisation du mélange ?

[Yanis Nieto, Naudet] On peut travailler en réunissant les plants par strates, utilisé par les plantations routières avec des contraintes de schéma à compléter. Dans ce cas un des planteurs est dédié à la distribution des plants pour respecter le schéma

[Arnaud Villette, SKCDP] Il faut prévoir une emprise de 4m pour l'engin plus pile de 8m pour le stockage de bois pour respecter le passage d'engins et la sortie de bois

[Guillaume Grigaut, PEFC] Prises en compte du label haies ? Il s'applique en milieu agricole mais peut se rapprocher du forestier. Porté par l'asso Prom'Haies

[YN] Je suis étonné de ne pas avoir vu plus d'arbustes dans la liste des essences

[HJ] Nous sommes partis du principe qu'ils viendraient tout seul

[Barbedienne] D'expérience ce n'est pas si facile avec plantation en racine nue

[LC] Finalement été assez surpris du taux de reprise en racine nue

[Henri Sabarot, CR NA] Nous livre le ressenti de la région sur le sujet. Même si les incendies ont boosté la réflexion, nous travaillions déjà sur le sujet ayant motivé le financement de cette étude.

Pour revenir au débat sur le ripisylve : j'ai vécu les grands incendies et grandes tempêtes et c'est cela qui a mis à mal les ripisylves naturelles. Quand il a fallu reboiser, cela s'est fait par la plantation et inévitablement. Nous avons tous conscience de l'adaptation du changement climatique qui s'impose. Un sujet nous est passé à côté et c'est le moment de le prendre en compte : inquiétudes du point de vue hydraulique, c'est là que les nappes se régèrent. En approfondissant les fossés (amène des

contraintes quelques fois pour la lutte contre l'incendie) on assèche la lande mais on abaisse la nappe ce qui peut être un problème en période de sécheresse.

La filière régionale apporte 60 000 emplois et 10 Mds euros annuel. Avec le changement climatique on aura 4 mois de sécheresse suivis par 300 mm de pluie en quelques jours. L'appui aux ripisylves est une excellente chose. Je ne voudrais pas que l'on découple ce qui va ensemble à savoir la biodiversité sans oublier le système hydraulique. Le pin maritime va s'adapter et supporte les stress hydriques.

Si on peut, il faudrait intégrer dans le projet de SUPERB-BOCAGE l'aspect hydraulique.

Je suis ravi d'entendre parler de Bocage forestier et de l'insertion de chêne liège. Cela fera plaisir au Président de la région Nouvelle-Aquitaine.

Nous avons un problème de plantes invasives. N'oublions pas d'être en phase avec la société, il faut essayer d'avoir des accompagnements et de penser aux plantes invasives. La société nous attend et le changement climatique ne sera pas arrêté.

16h20 : Pause-café

**** DISCUSSION ****

16h35 : Opportunités et contraintes non technique

[Thierry François, professeur de SVT en lycée] Se demande si le projet pourra avoir une utilité pédagogique pour ses élèves ? Est-ce que les résultats pourraient être utilisés dans la formation ? Une bonne partie du programme est allouée à l'environnement, et il s'agirait d'une opportunité pour faire connaître la richesse des milieux.

Nous avons la possibilité d'organiser des visites de terrain mais cela est compliqué sur le plan financier et c'est quelque chose qui se prévoit d'une année sur l'autre avec la direction.

Concernant les contraintes non techniques

[William Caudron, PNRLG] Service avec DDTM demande de nettoyer les bords de route départementales à 10m pour être en conformité avec la loi : essai de mise en œuvre par le département des Landes (possibilité de garder des feuillus sur ces espaces ?)

[Jean-Yves Perez, SDIS 40] Il faudra tirer un bilan des essais du département des Landes. Celui qui commande le travail n'a pas la compétence forestière qu'on a ici.

L'étagement des haies (arbres & arbustes) ne paraît pas compatible avec les exigences DFCI (sujet important)

[Philippe Barbedienne, SEPANSO] il y a une limitation humaine (comportementale) : les propriétaires forestiers sont d'accord de faire des haies mais pas chez eux, chez le voisin. Il faudrait une réglementation pour que cela soit appliqué

[Cécile Maris, CRPF] Il faut que les entretiens soient bien cadrés et faciles pour les propriétaires, ETF et entreprise. Il ne faut pas que ça complique la gestion sinon c'est un coût supplémentaire et cela ne sera pas appliqué

[WC] L'implantation de lisières engendrerait une perte de surface productive mais est-ce que les politiques seraient d'accord pour imposer cela sachant qu'ils sont eux-mêmes imposés d'augmenter la sortie de bois pour respecter leurs engagements nationaux.

[Sébastien Diaz] Le problème majeur est celui du financement, c'est à la fois un coût supplémentaire et une perte de surface engendrant une perte de revenu à terme.

[CO] Il y a la question de la continuité du maillage des lisières, comment l'organiser au niveau du paysage ? Cela demande un travail de coordination entre les propriétaires et les professionnels.

[DRAAF] Des collègues de l'INRAE ont travaillé sur la connectivité des lisières.

[Julie Simon, PNRLG] Nous avons mené des essais pour tester la connectivité théorique de la trame verte dans les Landes en utilisant un modèle. Avec ce genre d'analyse on arrive à avoir une cartographie et une indication des zones qui contribuent le plus à maintenir la fonctionnalité de la connectivité. Le modèle peut être utilisé comme un outil pour prioriser la restauration. Ce sera un argument auprès des propriétaires et donc une opportunité d'outil d'aide à la décision mais ne pourra pas être réglementaire.

[Philippe Deuffic, INRAE] On pourrait imaginer une enquête auprès des propriétaires forestiers pour tester les freins et barrières à l'installation des lisières. On applique une méthode de choix sous contrainte pour voir quels sont les packages prêts à être acceptés entre contraintes techniques, financière, réglementaires. Cela permettrait une analyse de l'aspect sociologique de la démarche et répondre à la question de comment les coordonner ces propriétaires.

[Olivier Brousseau, Région NA] Des initiatives ont été menées par le Parc Naturel régional des Millevaches : 2 PDM (Plan de Développement de Massif) avec enjeux de biodiversité et mobilisation de bois pour l'un et un enjeu de vieille forêt pour l'autre. Le premier PDM était ciblé sur la conservation d'une chouette de Montagne et a eu pour résultat la constitution d'un réseau de propriétaire. L'animation sur l'autre PDM a débouché sur la création d'une association syndicale mutualisant les bénéficiaires. On peut aller voir les résultats et surtout les méthodes appliquées par ces initiatives pour obtenir des clés à la question de la coordination des propriétaires.

[SD] Il faut une cohérence dans la trame verte et optimiser les gains par un choix éclairé de l'emplacement des lisières.

[Tancrede Neveu] financement : typiquement ce sur quoi l'association plante pour l'Avenir peut se positionner

[CM] Il faut que ce soit costaud d'un point de vue itinéraire technique. L'échec est rédhibitoire donc il faut assurer une forte réussite. Le taux de succès est un critère pour ne pas entraîner de démotivation.

[JYP] Est-il possible d'opérer un retour en arrière de 40 à 50 ans pour voir l'historique des lisières et essayer de les remettre là où il y en avait ?

17h20 : Annonce des étapes à venir

[BdG] Une enquête sera envoyée par mail à 2 ou 3 experts dans l'assemblée pour aider le projet SUPERB à développer une base de connaissance multidisciplinaire, pratique et scientifique sur la restauration des forêts. Par la suite nous finaliserons les objectifs et la feuille de route de l'activité de restauration puis nous pourrions nous retrouver pour un second atelier l'année prochaine pour vous présenter la mise en œuvre du projet de restauration

17h30 : Remerciements